

CG flash

Belgique
P.B.
1099 Bruxelles X
BC 309659

FGTB

Centrale Générale

Ensemble, on est plus forts

Lettre trimestrielle de La Centrale Générale-FGTB | P910643

NETTOYAGE

LA CONCERTATION SOCIALE, ÇA MARCHE!

Des mesures concrètes contre la concurrence déloyale dans le nettoyage

Pour lutter contre le dumping social, un plan pour une concurrence loyale a été élaboré entre les syndicats, les patrons et les services d'inspection, sous la houlette du secrétaire d'Etat à la Lutte contre la fraude sociale, Philippe De Backer.

Le secteur du nettoyage est loin d'être épargné par le phénomène de la concurrence déloyale. Les clients sont sans cesse à la recherche du prix le plus bas, ce qui met les entreprises du nettoyage sous pression. Un nombre croissant d'entreprises malhonnêtes a recours au dumping social, à la fraude et au travail au noir pour diminuer les prix au maximum. Ce sont en première ligne les 43.000 travailleurs du secteur qui en subissent les conséquences mais aussi les entreprises honnêtes. Une spirale infernale qui compromet l'avenir du secteur.

Le 29 novembre 2016 le plan a été officiellement approuvé par les différents acteurs dont la FGTB et la CSC. Pour les syndicats, il est évident qu'un tel plan constitue la preuve évidente que la concertation sociale reste le meilleur moyen d'arriver à des résultats concrets et acceptables pour tous.

Le plan met en avant 15 mesures concrètes. Le plan prévoit des mesures au niveau national et international. Découvrez-les en pages 2 et 3.

Ce plan constitue une avancée indéniable. Il va permettre d'agir contre cette concurrence déloyale qui casse le secteur, les travailleurs et les entreprises honnêtes. Les syndicats se réjouissent qu'un plan aussi ambitieux ait pu être élaboré grâce à la concertation sociale.

Mais le travail ne fait que commencer! Au cours des mois à venir, le travail s'intensifiera afin de réaliser les promesses et intentions.

Evidemment, nous vous tiendrons au courant!

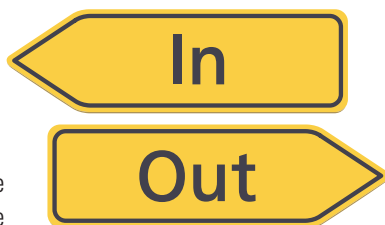


1. MESURES NATIONALES



UN SYSTÈME D'ENREGISTREMENT DES PRÉSENCES SUR MESURE POUR LE SECTEUR

Un système de stickers très simple permettra aux travailleurs de s'enregistrer matin et soir.



Avec ce système on passe d'un enregistrement des présences IN comme nous le connaissons aujourd'hui **vers un enregistrement des présences IN et OUT** à l'avenir. Il ne s'agit pas d'un enregistrement du temps, étant donné que les pauses, les shifts coupés... ne sont pas enregistrés, mais il offre des possibilités supplémentaires aux services d'inspection comme le contrôle des horaires, cumul travail et chômage temporaire ou encore les faux indépendants.

Un projet pilote sera lancé début 2017. Une évaluation interviendra mi-2017 et, à partir de 2018, la mesure sera généralisée.

SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE POUR LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL DANS LE SECTEUR

La tenue à jour d'horaires, du registre des dérogations, du règlement du travail sur papier sur le lieu de travail est remplacée par une **tenue électronique de ces documents**.

ATTENTION

Dans le cadre de cette modernisation, une attention particulière ira au **droit des travailleurs salariés** de consulter leur horaire de travail.



UNE LÉGISLATION PLUS EFFICACE EN CE QUI CONCERNE LES FAUX INDÉPENDANTS ET LES STATUTS FICTIFS

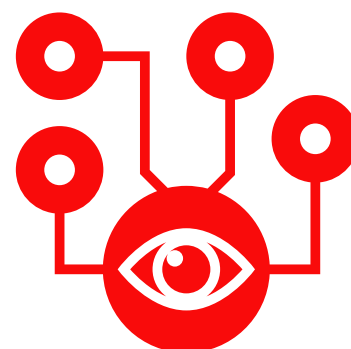
La législation sera améliorée et renforcée afin de permettre une approche plus efficace de la fraude sociale et du dumping social dans le secteur du nettoyage.

LES PRATIQUES MALHONNÊTES PLUS CONTRÔLÉES

Sur environ 15.000 contrôles des services d'inspection sociale par an, plus contrôlés 270 contrôles

sont effectués dans le secteur du nettoyage. C'est peu au regard de l'emploi important et de la sensibilité à la fraude.

Le plan prévoit plus de contrôles et des contrôles plus ciblés dans le secteur du nettoyage. Il faut stimuler les contrôles des entreprises présentant un risque élevé d'infraction.





CONTRÔLES SOCIAUX ÉCLAIR ANNONCÉS

Outre les contrôles inopinés habituels des entreprises et chantiers, on continuera de miser sur les contrôles sociaux éclair annoncés.

POUR INFO

1^{er} contrôle éclair pour le nettoyage en 2017 : le vendredi 20 janvier 2017. Un flyer a été rédigé par l'ONSS. Vous pouvez le consulter sur notre site web www.accg.be.

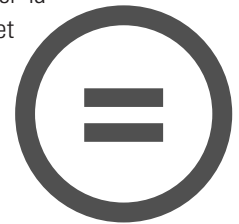
MARCHÉS PUBLICS : ÉCARTER LES PRIX ABUSIVEMENT BAS

Dans le cadre des marchés publics, l'instance publique doit veiller à ce que le prix ne soit pas abusivement bas. Parce qu'un prix trop bas peut engendrer de la fraude sociale. Il faut accorder plus d'attention à la qualité.



ÉCONOMIE SOCIALE

Pour le même type d'activités et le même type de personnel, il faudrait appliquer la même commission paritaire, et donc les mêmes conditions de salaire et travail. Le ministre compétent rassemblera les secteurs concernés afin de dégager une solution via la concertation sociale.



2. MESURES INTERNATIONALES



ÉCHANGE DE DONNÉES ENTRE PAYS DU BENELUX



Les services d'inspection des pays du Benelux (Belgique – Pays-Bas – Luxembourg) échangeront plus de données entre eux et ils renforceraient la collaboration. Cela permettra de mieux contrôler la fraude sociale dans le secteur du nettoyage.

COLLABORATION INTERNATIONALE ENTRE SERVICES D'INSPECTION

Au travers de la Plateforme européenne contre le travail non déclaré, les États membres uniront leurs forces pour lutter contre le travail au noir. Les organisations syndicales et les employeurs de Belgique suivront cette plateforme de très près et ils resteront informés.



Retrouvez le plan complet sur notre site web www.accg.be



CETTE FEMME PAIE PLUS D'IMPÔTS QUE SON PATRON. TU TROUVES ÇA JUSTE ?



Non? C'est à peine croyable, pourtant, c'est vrai. Dans certaines entreprises, la femme de ménage paie plus d'impôts que le patron. Les travailleurs paient leurs impôts en fonction de leurs revenus. Ceux qui gagnent plus paient plus d'impôts.

Mais ce n'est pas le cas de tout le monde. Les entreprises et les grosses fortunes peuvent bénéficier d'avantages fiscaux. C'est ainsi que certaines ne paient pratiquement pas d'impôts. Ce n'est pas juste.

Chacun doit contribuer de la même manière. Les épaules les plus fortes doivent supporter les charges les plus lourdes. Et pas l'inverse. Mais le gouvernement ne veut rien y faire.

C'est pour cela que nous menons des actions. Pour des impôts justes. Pour tous. Toi aussi.

www.autrementetmieux.be

**AUTREMENT
ET MIEUX.
C'EST POSSIBLE!**

ADRESSES DE VOS SECTIONS RÉGIONALES
CENTRALE GÉNÉRALE - FGFB

BRABANT WALLON

rue de Namur 24
1400 Nivelles
067/21.18.84
cg.BrabantWallon@accg.be

BRUXELLES - VLAAMS BRABANT

rue Watteu 2-8
1000 Bruxelles
02/512.79.78
02/512.56.46
Maria Theresiastraat 113
3000 Leuven
016/22.21.83 - 016/27 04 95
accg.BXL-VlaamsBrabant@accg.be

CENTRE

rue Aubry 23
7100 Haine-St-Paul
064/23.82.00
cg.Centre@accg.be

CHARLEROI

bld Devreux 36/38 bt 9
6000 Charleroi
071/64.12.95
cg.Charleroi@accg.be

LIEGE - HUY - WAREMME

place Saint-Paul 13
4000 Liège
04/223.36.94
04/222.08.10
cg.Liege@accg.be

LUXEMBOURG

rue Fonteny Maroy 1
6800 Libramont
061/53.01.60
cg.Luxembourg@accg.be

MONS - BORINAGE

rue Lamir 18-20
7000 Mons
065/22.14.00
cg.Borinage@accg.be

NAMUR

rue Dewez 40-42 (2^e étage)
5000 Namur
081/64.99.66
cg.namur@accg.be

WAPI

av. de Maire 134
7500 Tournai
069/66.94.20
cg.Tournai@accg.be

VERVIERS

rue de Bruxelles 19
4800 Verviers
087/29.24.58/60
cg.Verviers@accg.be